

**Extrait du Registre des Délibérations
BUREAU EXECUTIF
Séance du jeudi 19 décembre 2024**

Date de la convocation : vendredi 13 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 37

Étaient présents :

Mme Monique SEMAVOINE, M. Nicolas PATRIARCHE, Mme Marie-Claire NE, M. Michel BERNOS, M. Francis PEES, M. Jean-Louis CALDERONI, M. Claude FERRATO, M. Patrick BURON, M. Jean-Marc DENAX, M. Philippe FAURE, M. Jean-Claude BOURIAT, M. André NAHON, M. Jean-Marc PEDEBEARN, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean-Pierre LANNES, M. Bernard MARQUE, M. Pierre SOLER, M. Jacques LOCATELLI, M. Eric CASTET, M. Patrick ROUSSELET, Mme Véronique DELUZE, M. Arnaud JACOTTIN, M. Jean-Louis PERES, M. Mohamed AMARA, M. Alain VAUJANY, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE

Étai(en)t représenté(e)s :

M. François BAYROU (pouvoir à Mme Monique SEMAVOINE), Mme Corinne HAU, (pouvoir à M. Philippe FAURE), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), M. Didier LARRIEU (pouvoir à M. Jean-Marc DENAX), M. Christophe PANDO (pouvoir à M. Nicolas PATRIARCHE), Mme Valérie REVEL (pouvoir à M. Jean-Louis CALDERONI), M. Didier RIVIERE (pouvoir à M. Patrick BURON), Mme Martine RODRIGUEZ (pouvoir à M. Jacques LOCATELLI)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Victor DUDRET, M. Pascal MORA

Secrétaire de séance :

N° 6 Prix de l'Innovation Sociale 2024

Rapporteur : M. Jean-Louis PERES

Mesdames, Messieurs

Le mois de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) se déroule tous les ans au mois de novembre sur l'ensemble des régions de France. C'est l'occasion de valoriser les initiatives locales et de favoriser les synergies entre les acteurs.

Soucieuse des réponses apportées aux besoins du territoire et d'encourager l'innovation dans les projets, la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées se joint à nouveau à cette initiative nationale en lançant pour la septième année consécutive, un appel à manifestation d'intérêt pour le prix de l'innovation sociale.

En 2024, une enveloppe globale de 7 000 € est allouée par la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées pour cet appel à manifestation d'intérêt.

Le comité de sélection, composé de l'Association France Active Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et de la communauté d'agglomération s'est réuni mardi 5 novembre 2024.

Les critères de sélection pour les actions éligibles à cet appel à manifestation ont été fixés comme suit :

- Le projet doit répondre aux marqueurs de l'innovation sociale : place des bénéficiaires, ancrage territorial, gouvernance, ressources et capacité de changement social,
- La phase de l'action qui peut bénéficier d'un soutien est la phase d'émergence,
- Le porteur de l'action doit justifier d'une implantation sur le territoire de la CAPBP.

La communauté d'agglomération a retenu les 2 dossiers ci-dessous pour lesquels un financement est proposé.

Lauréat: Association Solidarité Alimentaire Pau Béarn

Projet : Favoriser l'accès à une alimentation de qualité dans les quartiers populaires et à l'université

Proposition de financement : 5 000 €

L'association Solidarité Alimentaire Pau Béarn, membre du réseau VRAC – Vers un Réseau d'achat en commun, a pour activité de développer des groupements d'achats par l'organisation d'épiceries éphémères mensuelles pour favoriser l'accès à une alimentation de qualité. Grâce au Fonds national « Mieux Manger Pour Tous » l'association pratique une tarification différenciée.

L'association développe également l'animation du territoire via des ateliers de cuisine thématique, des dégustations à l'aveugle, des ateliers batchcooking, des visites de fermes, un concours de cuisine...

Le projet s'adresse aux habitants des quartiers prioritaires de la ville (QPV), aux étudiants de l'université et plus largement aux personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire et personnes en fragilité économique, sociale et alimentaire.

Le jury a été particulièrement sensible à :

- L'ancrage territorial : l'implication des bénéficiaires dans le projet dès le diagnostic, la mobilisation exhaustive des acteurs du territoire (institutions, bailleurs sociaux, associations et collectifs...),
- Le travail de recherche mené sur le bien manger avec l'INRA (institut de recherche agricole).

Prix Coup de pouce : Association Clément Petit Prince

Projet : Ecole inclusive - Unité d'Enseignement pour Elèves Polyhandicapés (UEEP) hybride Clément Petit Prince

Proposition de financement : 2 000 €

L'association Clément Petit Prince propose l'ouverture d'une Unité d'Enseignement pour Elèves Polyhandicapés sans adossement à un établissement médico-social. L'objectif est de permettre une scolarisation inclusive aux enfants en situation de polyhandicap pour lesquels les conditions actuelles ne sont pas réunies pour assurer un accueil de qualité par l'équipe enseignante.

Le collectif se mobilise depuis 4 années pour mener à bien ce projet pour lequel la secrétaire d'état chargée des personnes handicapées a donné son aval en 2020. Il reste encore à obtenir l'autorisation de l'ARS pour une mise en œuvre locale.

Le jury a été particulièrement sensible à :

- La capacité de changement social,
- L'hybridation du modèle qui permet de faire appel au versement de la taxe d'apprentissage des entreprises privées pour financer notamment les éducateurs spécialisés.

Après avis de la conférence Développement Economique - Attractivité - Tourisme - Numérique - Affaires Européennes et internationales du 4 décembre 2024 et avis de la conférence Finances - Administration Générale du 11 décembre 2024, il vous appartient de bien vouloir :

- 1. Décider l'attribution de subventions dans le cadre l'appel à manifestation d'intérêt à hauteur de 5 000 € à l'Association Solidarité Alimentaire Pau Béarn et de 2 000 € à l'Association Clément Petit Prince ;**
- 2. Décider que le règlement des subventions allouées sera effectué au moyen des crédits inscrits au budget 2025, chapitre 65 ;**
- 3. Autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document contractuel relatif au soutien accordé aux associations concernées.**

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Président
François BAYROU